

Le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNESUP, syndicats de la FSU, agissent pour une véritable revalorisation de nos métiers dans toutes ses dimensions

CERTIFIÉS

CARRIÈRE ET SALAIRES : REVALORISATION URGENTE !

Le SNES et le SNESup revendiquent une **amélioration programmée de la carrière** des professeurs certifiés, en augmentant les indices de début de carrière et en raccourcissant les durées de séjour dans chaque échelon. Nous avons obtenu que la **hors-classe** devienne le débouché de carrière pour tous.

La mise en place du recrutement au master nécessite de construire un processus d'intégration du corps des certifiés dans celui des agrégés.

Nous revendiquons le **rétablissement d'un aménagement des fins de carrière**.

FORMATION INITIALE ET CONTINUE : UN DROIT

Nous revendiquons une **entrée progressive dans le métier articulant maîtrise des savoirs disciplinaires et professionnels, et une formation continue** permettant d'appréhender la complexité et les évolutions du métier.

Nous sommes attachés à l'identité professionnelle. Pour nous, les personnels doivent reprendre la main sur leur métier, ce qui implique une **réforme du collège et la remise à plat des ré-**

formes des lycées. Nous avons obtenu une consultation sur les programmes et le socle.

POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ : AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

Nous agissons dans toutes les instances pour créer les conditions d'un travail de qualité. Nous exigeons le **respect de la liberté pédagogique** et l'abandon des méthodes de management actuelles.

Face aux tentatives de réintroduire la bivalence, nous avons obtenu la réaffirmation de notre identité professionnelle, fondée sur **l'enseignement disciplinaire**, et du maximum hebdomadaire de service, y compris pour les professeurs documentalistes. Nous revendiquons une **diminution du temps de service** pour les certifiés et une **diminution des effectifs** des classes.

Pour les TZR, nous réclamons un contrôle paritaire des affectations, la réduction des tailles des zones de remplacement et la revalorisation de l'ISSR.

Les **affectations en complément de service** doivent être strictement limitées et les garanties, protégeant les collègues qui en sont victimes, étendues. Nous revendiquons des procédures plus transparentes pour l'accès au post-bac et à l'enseignement supérieur.

CPE

DISCUSSION MINISTÉRIELLE SUR LES MISSIONS : DES AVANCÉES À CONSOLIDER

Nous avons combattu les tentatives de redéfinition du métier vers des dimensions managériales et obtenu une **meilleure reconnaissance** de celui-ci par un référentiel de compétences professionnelles. L'actualisation de la circulaire de missions doit concrétiser cette avancée. Nous portons une **conception éducative innovante et humaniste** :

- un métier centré sur le suivi en équipe des élèves et exercé dans des vies scolaires renforcées et stabilisées, contribuant à la réussite et à l'épanouissement des élèves
- le refus des dérives managériales et des transferts de tâches ;

- un CPE qui n'est ni membre de l'équipe de direction ni membre de droit du Conseil d'Administration. Cela nécessite des équipes d'AED étoffées, au statut amélioré et compatible avec la poursuite d'études.

DE MEILLEURES CONDITIONS D'EXERCICE : ALLÉGER LA CHARGE DE TRAVAIL !

Nous revendiquons le **respect des 35 heures hebdomadaires toutes activités confondues**, la suppression de la semaine de petites vacances et la reconnaissance

des dépassements horaires par récupération ou rémunération.

L'augmentation du nombre de postes au concours que nous avons obtenue ne suffit pas à satisfaire nos revendications : **un CPE pour 250 élèves**, la reconstitution du potentiel de remplacement et l'amélioration de la fluidité du mouvement.

Nous revendiquons une **entrée progressive dans le métier** articulant maîtrise des savoirs universitaires et professionnels, ainsi qu'une formation continue permettant de répondre à la complexité et aux évolutions du métier.

UNE REVALORISATION DES SALAIRES ET DES PERSPECTIVES POUR NOS CARRIÈRES

Nous revendiquons une **amélioration globale de la carrière**. Nous avons obtenu : plus de promotions à la hors-classe, en en faisant ainsi un débouché de carrière pour tous, et l'alignement de l'indemnité forfaitaire des CPE sur l'ISOE des enseignants à compter de 2015.

Nous revendiquons une **évolution carrière de type « agrégation »** ainsi qu'une **évaluation conseil par un corps d'inspection spécifique** issu de la profession.

AGRÉGÉS

CARRIÈRE ET SALAIRES : REVALORISATION URGENTE !

Nous avons obtenu une amélioration de l'accès à la hors classe : plus de 80 % des agrégés partent désormais à la retraite en ayant atteint ce grade contre moins de 66 % il y a 3 ans.

Nous demandons une **carrière revalorisée** avec 11 échelons intégrant les indices terminaux de la hors-classe et dont le déroulement est accéléré. La carrière doit ensuite s'ouvrir sur l'échelle lettre B comme celles des corps de catégorie A+.

Le nombre de **chaires supérieures** doit être doublé. Ces mesures doivent s'accompagner d'une **revalorisation salariale** rattrapant les pertes de pouvoir d'achat.

POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ : AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

Les conditions d'affectation et d'emploi doivent respecter la **qualification disciplinaire de haut niveau**. Nous demandons une réduction du temps de service et une **diminution des effectifs** des classes. Il est nécessaire de développer les recrutements dans toutes les disciplines.

Pour les TZR, nous réclamons un contrôle paritaire

des affectations, la réduction des tailles des zones de remplacement et la revalorisation de l'ISSR.

POUR UN MÉTIER RECONNU !

Nous exigeons l'abandon des politiques de management actuelles, le **respect de la liberté pédagogique** et réaffirmons que les agrégés sont des cadres concepteurs de leur métier.

Dans **l'enseignement supérieur**, les missions des agrégés doivent être mieux reconnues et l'accès à la recherche facilité.

Au lycée, il est indispensable de faire un bilan de la réforme Chatel et de procéder aux aménagements et restructurations nécessaires. Nous dénonçons les fermetures abusives de classes préparatoires conséquences de restrictions budgétaires.

Attachés à un collège de la réussite pour tous permettant la poursuite d'études au lycée, nous combattons toute remise en cause de la structuration disciplinaire des enseignements en collège. De même, nous portons l'idée d'une relance ambitieuse de l'éducation prioritaire.

COPsy-DCIO

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LE SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le SNES-FSU a toujours défendu l'existence d'un service public d'orientation, ancré dans l'Éducation nationale, doté de missions spécifiques, structuré par son réseau de CIO non soluble dans le SPRO. Les mobilisations qu'il a initiées ont mis en échec les tentatives de décentralisation, de mise sous double tutelle État/région et de négation de la spécificité de l'orientation scolaire... Ses interventions au sein du Groupe de travail ministériel ont permis d'acter la **reconnaissance des missions institutionnelles des CIO**. Le MEN doit rapidement en tirer toutes les conséquences en maintenant tout son réseau de CIO, éléments essentiels de l'action des districts, qui doivent rester à **l'abri des pressions locales**.

RECONNAÎTRE ET REVALORISER PLEINEMENT NOTRE MÉTIER

Le SNES-FSU combat la conception d'une orientation soumise aux données exclusives de l'insertion professionnelle et l'uniformisation des pratiques des acteurs du service public d'orientation. Il a toujours défendu un cœur de

métier axé sur la psychologie de l'éducation et de l'orientation, **priviliégiant le suivi au conseil ponctuel, en lien avec les équipes éducatives**.

Il a obtenu que les conclusions du GT ministériel prennent en compte cette vision ambitieuse et précisent le rôle des directeurs pour la mettre en œuvre.

Il agit pour obtenir une traduction concrète et rapide de ces évolutions, tant sur le plan de la définition des missions que sur celui de la formation en portant notamment le niveau de **recrutement au M2 de psychologie**.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE ET LES CARRIÈRES

Le SNES-FSU demande le **doublage des recrutements** pour en finir avec la précarité et augmenter le ratio CO-Psy / élèves. Il faut mettre fin au blocage des carrières en ouvrant, comme s'y est engagé le ministère, l'accès à la hors-classe pour les conseillers et une **revalorisation significative** correspondant à l'augmentation de la charge de travail pour les DCIO.